

URGENCES

Samu 57

Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Pharmacie

Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries

Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).

Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances

Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82) ; Klein à Illange (tél. 03 82 86 66 00) ; Sérafino à Uckange (tél. 03 82 86 36 10).

Kédange-sur-Canner : 57-Asistance (tél. 03 87 77 98 18).

Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

À SAVOIR

La Saint-Sylvestre avec le handball

Guénange : le club de handball de Guénange organise la soirée de la Saint-Sylvestre à la salle Pablo-Neruda. Début des festivités à 20h30 ; un DJ assurera l'animation jusqu'au petit matin. Trois formules sont proposées : une formule gourmande à 55 € : buffet froid et chaud et dessert ; une formule jeune (moins de 26 ans) à 35 € : buffet froid et dessert et une formule enfant (moins de 12 ans) à 15 €.

En outre, Sam sera présent pour venir chercher les participants qui le souhaitent à la maison et les ramener à la fin de la soirée pour une cotisation de 5 € pas personne.

Il reste encore des places disponibles. Inscriptions auprès de Mme Tassin au 06 08 09 56 23 le plus rapidement possible (la réservation est payable d'avance).

Listes électorales

Metzervisse : une permanence, pour les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur les listes électorales, se tiendra lundi 31 décembre de 9 h à 12 h en mairie de Metzervisse.

STUCKANGE

Ambiance au café klatsch



Photo RL

Tous les anciens se sont donné rendez-vous pour un après-midi récréatif du CCAS un peu spécial puisque ce fut l'occasion de donner un coup de chapeau aux participants habituels ayant fêté leurs noces d'or ou leurs noces de palissandre au cours de l'année écoulée. Bûches et pièce montée ont remplacé les traditionnelles brochures des jeudis alors que les bulles pétillaient. Un moment rare pour les anciens qui ont promis de se retrouver le 17 janvier.

Des nouvelles de la cigogne

Massy a fait une place dans sa chambre pour accueillir le berceau de son petit frère Kellan né le 10 décembre. Celui-ci fait le bonheur de ses parents Nadir et Rachida Helouane, domiciliés à Stuckange. Nous présentons toutes nos félicitations aux parents et tous nos vœux de bonheur à Kellan.

BOUSSE

Dernières délibérations des édiles

À l'occasion du dernier conseil municipal de l'année, les édiles ont procédé à des modifications budgétaires.

Concours du receveur municipal : la demande de bénéficier du concours du receveur municipal a été adoptée afin d'assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983.

Activités du Canoë-Kayak-club de Bousse-Hagondange : au vu des animations organisées pendant les vacances d'été pour les jeunes de Bousse et des environs, la municipalité accepte de prendre en charge les activités estivales du club, et de lui verser une somme de 2000 €.

Frais de mise en fourrière des véhicules : une réquisition de mise en fourrière des véhicules en stationnement abusif sera faite par la commune afin d'enlever le véhicule concerné. Ainsi, il sera établi un titre de recette à l'encontre des propriétaires de véhicules pour l'encaissement des frais de mise en fourrière. Cette recette sera inscrite à l'article 70878 du budget.

Monnayeur du court de tennis couvert : un monnayeur a été installé dans le court couvert de tennis afin de permettre aux joueurs de bénéficier de l'éclairage. Le tarif retenu sera de 1 € par

heure d'utilisation. **Au fil des débats :** les élus ont accepté de renouveler, pour l'année 2013, la convention de partenariat entre la commune de Bousse et la ligue de l'enseignement Fédération des œuvres laïques de la Moselle pour un tarif annuel forfaitaire de 146 €.

Intercommunalité : les élus présents ont été appelés à se prononcer sur l'intégration d'une zone de développement économique supplémentaire dans la compétence communautaire du 2e groupe "actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté" des zones existantes : Guénange, Buding, Metzervisse, Distroff, Koenigsmacker-Malling. Le périmètre du projet se situe à l'ouest de la RD918 et la future intersection avec la future sortie de la RD1 bis pour une surface globale de 10 ha. L'ensemble des vingt-six maires réunis par la communauté des communes de l'Arc mosellan ayant donné un avis favorable, les élus locaux ont approuvé ce projet, estimant que cette zone se justifie dans le cadre des mesures d'accompagnement du projet Terra Lorraine ouvrant ainsi des capacités d'accueil pour les entreprises périphériques.

GUÉNANGE

Un réseau d'assainissement plus performant

D'importants travaux ont lieu actuellement à Guénange, dans la forêt, entre le quartier du Bois-Carré et la zone Bellevue : un nouveau réseau de refoulement des eaux usées qui se rattachera directement à la station d'épuration.

L'actuel réseau d'assainissement et de refoulement date de 1954. À l'époque, l'aspect de Guénange était très différent. Il s'est notamment construit depuis plusieurs quartiers aux périphéries alors que la densité de la partie centrale diminuait, notamment à cause de la disparition des domofoers. De plus, une nouvelle station d'épuration a été construite au bas de la zone Bellevue, remplaçant celle de la rue d'Uckange.

Il fallait donc tout à la fois rénover et rééquilibrer. C'est l'objectif de la création d'un nouveau réseau de refoulement et d'assainissement à partir du poste de refoulement du Bois Carré jusqu'à la nouvelle station d'épuration intercommunale. Cela permettra, selon le maire, M. La Vaulée, un rééquilibrage entre le bassin de la Sée et le bassin de la Moselle. Ces travaux sont réalisés par le syndicat intercommunal de la région de Guénange pour l'eau et l'assainissement (Sirgea) présidé par Armand Charon. Le marché a été attribué à l'entreprise Jadot SAS et la maîtrise d'œuvre à la Safege pour un montant total de



Le nouveau réseau d'assainissement et de refoulement sera en service dès février. Photo RL

520 000 € TTC.

Soulager le poste de refoulement

« Le poste de refoulement du Bois Carré, explique M. Charon, transfère actuellement un débit moyen d'eaux usées de

230 m³ par jour vers le centre de la commune et plus précisément au niveau du réseau gravitaire du boulevard Sous-les-Vignes à hauteur de la place Saint-Benoît. Ce poste refoule dans une canalisation en fonte de diamètre 175 mm sur une

longueur de 1 300 mètres. Outre son ancienneté, cette canalisation est implantée partiellement en domaine privé avec un tracé mal connu et des ruptures sont occasionnellement constatées. L'objectif des travaux est de soulager notam-

ment le poste de refoulement situé rue des Tilleuls, près de l'ancienne station d'épuration qui n'est plus en service ». Et le président de poursuivre : « Les travaux prévoient de soustraire à ce poste les effluents provenant du quartier du Bois-Carré en mettant en place une nouvelle conduite de refoulement qui transfèrera directement les effluents vers la nouvelle station d'épuration intercommunale via les bois de Veckring et de Guénange ».

« Ces travaux de raccordement étaient d'ailleurs prévus lors de la réalisation de la zone Bellevue », précise le maire de Guénange, Jean-Pierre La Vaulée. Pour vérifier l'état d'avancement des travaux, une réunion de chantier a eu lieu en forêt et réunissant autour de MM. La Vaulée et Charon, Eric Balland, Michel Leubé et Alain Untereiner, adjoints au maire, Jonathan Henry de la Safege et des représentants des entreprises concernées.

Après un arrêt pour les fêtes de fin d'année, le chantier reprendra le 14 janvier. La mise en service est prévue en février, après essais de pression et d'étanchéité.

METZERVISSE

Le père Noël passe presque par les airs

Les judokas du club de Metzervisse ont reçu la visite du père Noël au centre culturel où, avec leurs parents. Ils ont aussi, eu droit, comme d'habitude, à un succulent goûter et surtout à une animation originale avec la démonstration en vol télécommandé d'une montgolfière de l'association Altitude 3 000 qui a fait évoluer son ballon de 50m3 en toute sécurité dans les hauteurs de la salle. Succès garanti ! Et ce n'était pas tout puisque chaque adhérent a reçu des mains de l'Homme en rouge un superbe tee-shirt floqué aux couleurs du club.

ELZANGE

Fermeture de la mairie

Le secrétariat de la mairie sera fermé jusqu'au 2 janvier. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou à un adjoint.

KÉDANGE-SUR-CANNER

Les aînés fêtent la fin de l'année



Les seniors sont repartis avec des cadeaux plein les bras. Photo RL

Les animatrices du Club des aînés, Thérèse Frey, Astrid Marangoni et Lucienne Werner ont une nouvelle fois très bien fait les choses lors de la dernière rencontre de l'année à la maison des associations, siège du club. L'après-midi récréatif (pas de repas cette fois), a démarré par toute une série de jeux (loto, belote, Scrabble, tarot). Il s'est prolongé sur le coup de 16h30 par un bon café avec dégustation de bûches offertes par Francis Combas, le pâtissier kédangeois, et quelques coupes de champagne...

Du coup, Louise Chagot, doyenne de la commune, a poussé la chansonnette, reprise en chœur par ses amis... Ambiance des plus joyeuses. C'est le moment choisi par père Noël pour venir souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année à tout le monde et pour remettre des chocolats fins à ces dames et du fin à ces messieurs.

On s'est fait la bise avant de rejoindre les foyers et les animatrices ont donné rendez-vous aux aînés le jeudi 17 janvier, à 14 h.

RURANGE-LÈS-THONVILLE

Ordures ménagères : ramassage modifié

Le ramassage de la collecte sélective aura lieu le samedi 29 décembre. Le premier ramassage de l'année 2013 se fera le mercredi 2 janvier, aussi bien pour les ordures ménagères que pour la collecte sélective.

DISTROFF

Invité de prestige à Joie de vivre



Photo RL

Il y a des rendez-vous qu'on ne voudrait manquer sous aucun prétexte. La visite du père Noël en fait partie. Il est venu gâter les membres de l'association Joie de vivre au centre culturel. Il n'est pas venu les mains vides et, tout en ayant une parole chaleureuse pour chacun, il a offert un ballotin de chocolats à tous les membres présents avant la dégustation de la bûche et autres petits gâteaux de Noël.

NÉCROLOGIE

M. André Klée

GUÉNANGE. — Nous apprenons le décès de M. André Klée survenu mercredi 26 décembre dans la commune. Il était né le 14 mai 1926 à Paris. Il avait épousé Mme née Solange Gayraud en 1950.

M. Klée avait trois enfants, Nicole, Danièle et Philippe (décédé en 2012). Plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants étaient venus agrandir le cercle familial. Demeurant à Guénange, le défunt était sidérurgiste en retraite.

L'enterrement aura lieu samedi 29 décembre, à 10h30, en l'église de Guénange. Le corps sera incinéré.

Nos condoléances à la famille.

VIE RELIGIEUSE

Communauté Saint-Maximilien-Kolbe : samedi : messe à Lutlange à 18h30. Dimanche : messes à Monneren à 9h15, et à Metzervisse à 10h45.

Communauté de paroisses Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle : dimanche, à 10h30, messe communautaire à Rurange.

CHASSE

Volstroff : tirs de nuit sur la chasse des frères Charles et William Gellhaus, entre Vinsberg et Rurange-lès-Thionville, et ce jusqu'à début février 2013.

29 décembre
Buding : sur la réserve de M. Schumacker.

Elzing : annexe de Buding, réserve de M. Schumacker.

Hombourg-Budange : côté gauche de la RD dans la direction de Bouzonville.

Lutlange : sur le lot n° 1 de la forêt.

Metzervisse : sur le lot n° 1, par l'association Nature et Chasse.

Kédange-sur-Canner : sur le territoire communal.

30 décembre
Bettelainville : sur le lot n° 1 Altroff-Bettelainville-côté Lutlange.

VOLSTROFF

Tirs de nuit

Des tirs de nuit sont autorisés sur la chasse des frères Charles et William Gellhaus, entre Vinsberg et Rurange-lès-Thionville, et ce jusqu'à début février 2013.

Ils étaient 68

Malgré deux concours de belote organisés dans le secteur, celui des footballeurs de l'ASV organisés au club-house du stade des Jardins a connu un nouveau succès avec pas moins de 68 concurrents. Et c'est Raymond Théoblad, de Florange, qui remporte le premier prix, d'une valeur de 150 €.

Tout le monde se retrouvera pour le premier concours de l'année 2013, le samedi 5 janvier, à 14 h 30, toujours au club-house, et toujours avec la même dotation en prix.